

Le Pélican

Le journal d'information de l'île de Saint-Martin, Antilles françaises St. Roland • Vendredi 15 Septembre 2023 • N° 4176

La Savane
6h - 22h

Sandy Ground
7h - 17h



CONSEIL TERRITORIAL



Photo © Juliette Leclercq

- Refuge
- Foncier
- Air Antilles

Hier, **les élus ont fait leur rentrée** à l'occasion du premier conseil territorial de l'année scolaire. Plusieurs dossiers importants étaient sur la table comme le **foncier**, la **question des animaux errants** ou encore **Air Antilles**, et ont suscité de **vifs débats**.

PAGE 4 & 5



● **ÉLECTRICITÉ**
99% du réseau enfoui

PAGE 3

● **HANDICAP ET ENTREPRISE**

Nouvelle édition du concours de la CCISM



PAGE 6



● **ANSE MARCEL**
Bientôt une nouvelle capitainerie

PAGE 8

● **PORTRAIT**

Louis Maccow et la tradition du guavaberry

PAGE 9



9 972000 500310

Votre prestataire logistique spécialisé dans la gestion de vos produits frais et surgelés.



septembre 2023
RÉ-OUVERTURE

UN SERVICE COMPLET

- Réception des marchandises
- Stockage
- Livraison
- Accès Web Sécurisé
- Site sécurisé
- Normes CE

FRIGODOM
entrepôts frigorifiques

www.frigodom.com • sxm@frigodom.com • PORT DE GALISBAY • 0690 537 337



Depuis 10 ans à Saint Martin

06 90 658 678 / 06 90 888 300
p.renaud@caribbean-construction.com
En face de la station Blue Point de Galisbay

GARANTIE DÉCENNALE

- Construction bois
- Couverture
- Charpente
- Menuiserie
- Rénovation
- Peinture

RÉCAP' DE L'ACTU

1 Des cours en alternance pour les élèves du collège Soualiga

En fin de semaine dernière, une commission de sécurité a constaté qu'un bâtiment modulaire était non conforme. D'après nos informations, des infiltrations auraient notamment été constatées dans le plafond. Du côté de la Collectivité, qui a la charge des bâtiments scolaires, la vice-présidente Dominique Louisy avait indiqué la semaine dernière «qu'elle ne prendrait aucun risque». Le rectorat et la direction du collège ont décidé d'opter pour la formule de cours en alternance jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée. Les élèves de 6^e et 5^e sont accueillis au collège cette semaine alors que les 4^e et 3^e restent à la maison en téléscolarité. Ce lundi, cette situation a créé un casse-tête pour les parents qui pointaient une mauvaise communication de la part de la direction du collège Soualiga.



2 Concacaf Nations League : Saint-Martin s'impose face à Anguilla et Bonaire

Le 7 septembre dernier, l'équipe senior de football de Saint-Martin a débuté sa participation à la Concacaf Nations League avec une victoire pour le moins écrasante face à l'équipe d'Anguilla, avec un score final de 6-0. Quatre jours après, les joueurs rencontraient l'équipe de Bonaire. Les joueurs de Saint-Martin ressortent victorieux de cette rencontre, 2-1, et se classent temporairement en tête de leur poule, C. Au mois d'octobre, Saint-Martin recevra Anguilla pour le match retour, et un mois après face à Bonaire.



3 Ouverture de dix places d'hébergement d'urgence pour les hommes

Grâce au soutien de la DDETS, l'association Le Manteau propose depuis le 5 juin dernier dix places d'hébergement pour hommes, une première sur le territoire de Saint-Martin. «Au début on a eu du mal à avoir des inscrits», soutient Audrey Gil, directrice de l'association Le Manteau et élue territoriale. «Il était compliqué pour les bénéficiaires de passer de dormir dans la rue à être dans un centre d'hébergement à des horaires précis et un règlement à respecter. Mais au fur à mesure, le bouche-à-oreille a contribué à ce que le centre soit quasiment au complet». Depuis son inauguration, le taux d'occupation est estimé à 92%. Pour bénéficier d'une place, les hommes doivent appeler le 115. S'ils n'ont pas la possibilité d'appeler, l'association Le Manteau peut les accompagner dans la démarche.

4 La CTOS organise une collecte de matériel scolaire de seconde main

Livres, feuilles, pinceaux ou encore jouets, la CTOS organise sa première campagne de récupération du 11 septembre au 22 septembre. Chacun est invité à déposer le matériel dont il ne se sert plus dans le service périscolaire des écoles maternelles et élémentaires qui sont dans la boucle du projet. En plus du matériel scolaire, les habitants sont appelés à déposer des CD, des documentaires, des accessoires pour confecturer des bijoux ou encore du matériel de couture. L'objectif est de sensibiliser le public et de montrer qu'il est possible d'offrir une seconde vie à un objet plutôt que de le jeter. Ce projet vise aussi à valoriser les initiatives locales de réduction de déchets.

5 Inauguration de la Cité éducative de Sandy Ground ce mercredi

Les acteurs politiques et associatifs se sont réunis mercredi 13 septembre afin d'inaugurer la Cité éducative de Sandy Ground. Tutorat, soutien scolaire, événements communautaires, mais aussi activités extrascolaires ou encore aide dans l'orientation, politiques publiques et milieu associatif ont décidé d'unir leur force. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie de la jeunesse de Sandy Ground à travers de nombreuses activités. Avec les associations et différents acteurs, la structure souhaite favoriser l'inclusion et la réussite scolaire pour tous les enfants, mais aussi encourager l'épanouissement personnel et renforcer la participation citoyenne.



RÉSEAU ÉLECTRIQUE

100 km de câbles enfouis

Avant Irma, environ deux tiers du réseau électrique était souterrain. Au lendemain du cyclone, les pouvoirs publics et EDF ont décidé d'enfouir l'ensemble des câbles. Le chantier est aujourd'hui terminé. Laurent Veguer, responsable de la reconstruction du réseau EDF, fait le point. *Juliette Leclercq*

Comme tout le reste, le réseau électrique n'a pas été épargné par le passage d'Irma en septembre 2017. «Les réseaux aériens ont été très dégradés, notamment les poteaux, les câbles et les branchements», indique Laurent Veguer, chargé de mission de reconstruction du réseau au sein d'EDF Archipel Guadeloupe. «Les réseaux souterrains ont aussi été touchés, mais uniquement au niveau des émergences, c'est-à-dire les coffrets électriques, les comptages et les postes de distribution, et de manière beaucoup plus légère et facile à remettre en service».

«QUASIMENT 100% DU RÉSEAU EST ENFOUI»

Selon EDF, la totalité de la population a pu être réalimentée cinq semaines après le passage du cyclone. «Ces travaux ont consisté à réalimenter les clients, parfois un par un, en technique provisoire, en mobilisant des moyens importants», poursuit Laurent Veguer. «Des quantités considérables de matériels ont été apportées sur l'île».

Après cette phase de réalimentation, une phase de sécurisation des ouvrages a duré jusqu'à mi 2018. «Face à l'ampleur des dégâts et au risque cyclonique structurel, l'État, EDF et les Collectivités de Saint-

Martin et de Saint-Barthélemy ont décidé fin 2017 que la reconstruction définitive des réseaux aériens se fera pour les deux îles en technique souterraine». Déjà avant Irma, deux tiers du réseau étaient souterrains. «Ce programme d'enfouissement a donc représenté un passage à quasiment 100% du réseau électrique, que ce soit en haute tension A (20 000 volt) et en basse tension (400 volt)». Concrètement, ces travaux se sont déroulés en plusieurs phases distinctes. Il a d'abord fallu créer des tranchées, «en général sous les voiries afin d'enfouir un câble électrique en parallèle du réseau aérien existant». Les branchements sont ensuite créés avant d'établir la liaison électrique à l'intérieur de la propriété de chaque client. «Enfin, une fois ce réseau neuf mis sous tension, nous avons basculé le raccordement de chaque client du branchement aérien vers le branchement souterrain neuf».

On le comprend aisément, «les

ouvrages souterrains résistent beaucoup mieux aux événements cycloniques et les dégâts sont souvent mineurs», rappelle Laurent Veguer. «Si le cyclone est de grande ampleur, ils peuvent quand même être affectés par exemple par les inondations ou des coffrets cassés, mais les réparations sont alors beaucoup plus simples et rapides».

Ce chantier d'enfouissement est aujourd'hui terminé «à 99%. Il reste, à la marge, quelques branchements qui seront réalisés avant la fin de l'année. Environ 100 km de réseaux souterrains ont été construits, sécurisant environ 6200 clients saint-martinois. Ainsi désormais, quasiment 100% de la clientèle est alimentée de bout en bout par un réseau souterrain». La dernière étape consistera à retirer les câbles aériens et les poteaux qui les soutiennent.

La facture de ce vaste chantier s'élève à 23 millions d'euros, financés à hauteur de 80% par l'État et 20% par EDF. ■



Le chantier a coûté 23 millions d'euros.
Photo © DR



Laurent Veguer, chargé de mission de reconstruction chez EDF Archipel Guadeloupe.
Photo © edf

RETOUR SUR LES BANCS DU CONSEIL POUR LES ÉLUS

Judi 14 septembre, les élus ont fait leur rentrée à l'occasion du premier conseil territorial de l'année scolaire. Plusieurs dossiers importants étaient sur la table comme le foncier, la question des animaux errants ou encore Air Antilles, et ont suscité de vifs débats. *Juliette Leclercq*

Le premier sujet qui a occupé les élus territoriaux jeudi 14 septembre, c'est celui du refuge et de la fourrière animale. Estimant qu'environ 5000 animaux errent sur le territoire, principalement des chiens, la majorité avait déjà annoncé l'année dernière la volonté de construire un bâtiment pour accueillir le refuge et la fourrière sur un terrain lui appartenant à proximité de l'étang de Chevrise, en face de Mont Vernon 2. Le marché ayant été notifié, la livraison des locaux est prévue pour octobre 2024. Vingt places pour chiens et autant pour les chats sont prévues dans chacune des deux structures qui bénéficieront de certains espaces mutualisés. Le conseil territorial s'est penché sur le mode de gestion et a voté «une gestion par voie de délégation de service public». Le projet, qui comprend également un aménagement sur la partie haute de la parcelle, se chiffre à 1,5 million d'euros. Le conseiller territorial de l'opposition, Philippe Philidor, a indiqué soutenir le projet, mais «ce n'est pas suffisant pour régler le problème des animaux errants. Nous devons compléter avec des campagnes de sensibilisation et de stérilisation pour lutter contre ce fléau». La majorité a indiqué qu'une campagne de sensibilisation est en cours et que d'autres projets doivent voir le jour. Daniel Gibbs, conseiller de l'opposition, a pointé le mode de gestion choisi. «Il est mentionné que nous allons transférer les risques d'exploitation», a-t-il souligné. «Je soutiens la délibération, mais je m'inquiète du fait que l'on se débarrasse du problème».

«UN AFFRONT À LA CAPACITÉ DU PEUPLE À S'AUTODÉTERMINER»

Le second sujet qui a occupé les élus, c'est celui de l'adhésion à l'établissement public foncier local de Guadeloupe. Un organisme qui «a pour mission essentielle de réaliser pour ses membres, toute acquisition foncière ou immobilière en vue de la constitution de réserves foncières ou de réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement», indique le projet de délibération. Concrètement, le président Louis Mussington a indiqué «que nous pourrions, un jour, créer notre structure. Mais sommes dans l'urgence car nous devons faire face à deux dossiers d'aménagement urgents». En effet, avec la construction du futur collège de la Savane, «nous devons revoir l'aménagement de la zone sinon les

Alain Richardson, premier vice-président, et Louis Mussington, président de la Collectivité.
Photo © Juliette Leclercq.



problèmes de circulation vont s'empirer». Le second dossier concerne la création d'une route de contournement entre le port de Galisbay et l'aéroport de Grand Case. «Ces projets passent par l'acquisition de foncier», a poursuivi Louis Mussington. «Or, c'est très compliqué dans cette zone. Il y a des problèmes de successions et d'indivisions». Le premier vice-président Alain Richardson a complété le propos en expliquant que «si la Collectivité a la possibilité de préempter une vente, elle doit le faire dans un délai de deux mois, mais nous n'avons pas la possibilité de réagir aussi vite». Selon lui, l'adhésion à l'EPF permettra de saisir des opportunités qui se présenteraient pour préempter des terrains dans le cadre des deux projets d'aménagement. L'EPF se chargera également de «rechercher des propriétaires, de vérifier les titres de propriété ou d'engager des discussions dans le cadre d'indivisions».

Deux représentants de l'EPF étaient en visio-conférence depuis la Guadeloupe. Ils ont expliqué avoir déjà réalisé un inventaire complet des terrains ou biens qui pourraient être acquis à Marigot et Grand Case. «Notre adhésion va coûter au bas mot 600 000€», a indiqué Daniel Gibbs. «Pourquoi ne pas ouvrir notre propre structure ? Nous allons devoir racheter

les terrains à l'EPF. Si la Collectivité ne le peut pas ? Est-ce que l'EPF les revendra à quelqu'un d'autre ?» Le leader du Hope Party, Jules Charville a souligné «que le terme d'expropriation a été utilisé à plusieurs reprises. La population ne veut pas de ce type de pratiques».

Louis Mussington a insisté «sur l'urgence. À un moment, il faut faire des choix réalistes et pragmatiques». Philippe Philidor a quant à lui qualifié le projet «d'affront à la capacité du peuple à s'autodéterminer».

L'INSEE ENVOIE UN DIRECTEUR

Créé en mars, l'Institut territorial de la statistique et des études économiques de Saint-Martin va permettre «de fournir des études et des statistiques pour les besoins de notre territoire», a rappelé le vice-président Alain Richardson. Afin d'assurer la crédibilité des données et d'accompagner ce jeune institut, l'INSEE a détaché l'un de ses administrateurs pour en devenir directeur. Il s'agit de Philippe Winnicki, arrivé à Saint-Martin début septembre. «On nous demande de voter alors que la décision est déjà entérinée et que le directeur est déjà arrivé», a souligné Melissa Nicolas, élue de l'opposition. «Nous les élus ne sommes là que pour régulariser. C'est n'est pas pertinent, voire insultant». Alain Richardson a justifié cela par un

problème de calendrier puisqu'il n'y avait pas de conseil territorial au mois d'août.

AIR ANTILLES : DERNIÈRE LIGNE DROITE

Alain Richardson a rappelé que la Collectivité, avec son partenaire Edeis, a fait une proposition de reprise partielle d'Air Antilles. La société Caire, qui regroupe Air Antilles et Air Guyane, a été placée en liquidation judiciaire début août. «On aurait pu rester sans rien faire, mais les enjeux sont trop importants», considère le premier vice-président. «Pour un petit territoire, il y a des secteurs stratégiques où il serait bien que la Collectivité ait un poids. On ne peut pas rester vulnérable face à la volonté de certains et dépendre de l'intérêt des investisseurs». Cette politique «sera déclinée avec d'autres projets dans les mois à venir». L'objet de la délibération d'hier portait sur l'intention de créer une société d'économie mixte dans le domaine de l'aérien. Un autre conseil se tiendra mercredi 20 septembre sur le sujet. «Les offres pouvant être étayées jusqu'au 18 septembre, nous ne souhaitons pas en dire trop sur la nôtre», a expliqué le président.

Le projet ne séduit pas la Team Gibbs qui reproche, dans un premier temps, «d'avoir appris la nouvelle dans la presse».

Philippe Philidor estime «qu'il est faux de dire que cela permettra de faire baisser le prix des billets. Les partenaires privés ne seront pas là pour faire du social. Nous devons injecter des millions d'euros avant d'atteindre l'équilibre». L'Élu considère également «que la question de continuité territoriale est du ressort de l'État. La Collectivité ne doit pas gérer ça seule dans son coin». Sa collègue Marie-Dominique Ramphort a rappelé «son inquiétude de voir les dépenses fortement augmenter». Enfin, Daniel Gibbs a qualifié le projet «de gouffre financier». De son côté, Jules Charville n'est pas d'accord avec le choix du partenaire privé. «Nous en reparlerons la semaine prochaine», a-t-il conclu.



Alain Gros-Desormeaux, Marie Dominique Ramphort, Philippe Philidor et Daniel Gibbs de l'opposition.
Photo © Juliette Leclercq.

FONCIER : VERS UNE ACQUISITION DU TERRAIN WEBSTER

«C'est un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre». Par ces mots, la directrice des affaires judiciaires de la Collectivité Léonie Flanders a présenté aux élus, un projet de délibération pour permettre à la Collectivité de participer aux enchères de la parcelle AW223, qui se trouve entre le rond-point de Cul de Sac et la Baie Orientale.

En janvier 2022, ce dossier avait suscité des mouvements sociaux et le blocage de la route pendant plusieurs jours. C'est donc dans un «but d'inté-

rêt général» que le conseil devait se prononcer, considérant que «c'est une parcelle bien localisée qui permettra de faire des propositions en termes d'aménagement». Le 25 janvier 2022, ce bien avait fait l'objet d'un enchérissement, mais la vente avait été déclarée nulle en l'absence du paiement intégral de la mise à prix, soit la valeur de 557 000€.

Mardi prochain, le 19 septembre, une enchère est prévue devant le tribunal judiciaire de Basse-Terre lors de

laquelle la Collectivité pourrait se positionner, afin de l'intégrer dans son patrimoine foncier dans son domaine privé «compte tenu de l'existence sur la parcelle concernée d'une société de pompes funèbres et d'une construction de logements», a précisé par la suite Léonie Flanders après un questionnement de Philippe Philidor, élu de la Team Gibbs. «Mais rien n'empêche de faire un usage public. C'est une autre phase qui n'a pour le moment pas été abordée», a-t-elle souligné. «Il est essentiel de profiter de cette opportunité afin d'éviter la spéculation immobilière». La Collectivité, associée avec la préfecture, avait rencontré la famille concernée pour arriver à ce choix de porter les enchères.

«Est-ce qu'il est envisagé de procéder à des rétrocessions des terrains ?», a demandé Philippe Philidor. Un débat devrait avoir lieu prochainement sur le sujet d'après le président Louis Mussington, qui n'a pas donné plus de détails. Pour l'ancien président Daniel Gibbs, «plutôt que d'aller en procédure, ne peut-il pas y avoir un arrangement avec les héritiers et l'administrateur, quitte à ce qu'ils rachètent cette parcelle ? Au moins, ils ne se feront pas déposséder et auront un délai possible de remboursement».

Léonie Flander a précisé qu'il «ne s'agissait pas d'acheter la parcelle et de la remettre. On veut sécuriser le bien». Elle a rappelé par ailleurs que «la plus haute juridiction a confirmé le fait que la famille Webster n'est pas considérée comme propriétaire». Le projet de délibération a été adopté à la majorité des voix. ■

L'AVIS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Le CESC s'est autosaisi sur les deux délibérations concernant l'Établissement public foncier local de Guadeloupe. «Cette adhésion semble avoir été décidée il y a déjà quelques mois». Le conseil «observe que de nombreuses délibérations lui sont soumises après que les décisions aient déjà été prises et le dossier déjà instruit». Le CESC souhaiterait «être associé plus en amont aux décisions nécessitant son avis». Concernant l'adhésion de la Collectivité à l'EPF de Guadeloupe, le CESC «comprend les intentions», mais regrette «qu'il faille adhérer à un organisme de Guadeloupe pour gérer des intérêts saint-martinois». Le conseil pointe par ailleurs que ce soit les règles du Code de l'urbanisme nationales qui s'appliquent dans ce cadre. «Cela pourrait marquer un recul».

Concernant la délibération sur l'intention de créer une société d'économie mixte dans le domaine aérien, le CESC «partage l'intérêt de la Collectivité de se positionner sur un tel projet». Considérant «l'impérieuse nécessité du déplacement de la population dans l'accomplissement de ses activités diverses à un coût raisonnable», le conseil estime que «le maintien d'une concurrence dans ce secteur économique ne peut que conforter les projets de développement d'une structure aéroportuaire de Grand Case».



Photo © Juliette Leclercq.

BILLET DE LA RÉDACTION

Si nous avons choisi de vous épargner dans ces colonnes les scènes de prises de bec, dont l'une a nécessité une suspension de séance, soulignons qu'assister à un conseil territorial est parfois une rude épreuve. Les échanges musclés, voire injurieux, n'élèvent pas le débat. Les discussions s'éternisent au point qu'on perd le fil et qu'on ne sait plus quel est le sujet. Plus de sérénité, sans compromettre la confrontation des idées, favoriserait l'intérêt pour le débat public.

SEMER LA GRAINE

de l'inclusion dans la sphère professionnelle

Après une première édition «timide», la CCISM organise jusqu'au 31 novembre le concours Handicap et Entreprise afin de motiver les acteurs de l'île à s'investir de manière inclusive, comme c'est le cas pour le restaurant Orange Fever, lauréat 2022. Témoignages. *Laura Bouaricha*

En mai dernier, Liam, âgé de 13 ans et polyhandicapé, a profité du plaisir de se baigner à la plage de la Baie Orientale à l'aide d'un tiralo, un fauteuil de plage destiné aux personnes à mobilité réduite. «Il était heureux», confie sa mère Sonia Allouani. «D'habitude, je dois le porter. Parfois, ça peut être difficile et je peux lui faire mal».

SECONDE ÉDITION DU CONCOURS

HANDICAP ET ENTREPRISE

C'est la première fois qu'en partie française cet équipement est disponible, et c'est le restaurant Orange Fever qui en est le détenteur après avoir gagné la première place du concours Handicap et Entreprise lancé par la CCISM l'an dernier, en collaboration avec l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

L'idée a germé dans l'esprit de Florence Scholem, à la tête de ce restaurant de plage. «Je suis sensibilisée au handicap car mon père est en fauteuil roulant», confie-t-elle. «Il a eu l'opportunité de se baigner à Nice sur des plages adaptées aux personnes en situation de handicap. Mais à Saint-Martin, nos clients handicapés ne peuvent pas profiter de la plage et de la mer».

Florence Scholem, avec l'aide de son amie Sonia Allouani, a donc souhaité changer la donne. «Avec ce projet, nous avons mis en lumière ce qui manque au niveau de l'accessibilité des plages de Saint-Martin. Nous espérons que d'autres établissements ou pouvoirs publics se saisiront du sujet et s'équiperont», ont-elles exprimé. Depuis l'arrivée du tiralo, une dizaine de personnes a pu se mettre à l'eau grâce à ce nouvel équipement. C'est le cas d'une élève de Claire Butois, professeure à Quartier d'Orléans. Au cours d'une



Liam a inauguré le tiralo du restaurant Orange Fever à la Baie Orientale. Photo © DR

sortie scolaire de fin d'année, «nous avons prévu un déjeuner, d'aller se baigner et même de faire du jet ski avec tous les élèves. Grâce au tiralo, mon élève en situation de handicap a eu accès à ce que ses camarades pouvaient vivre. Je me rappelle que dans le bus du retour, ses yeux brillaient. Elle m'avait confié avoir passé l'un des meilleurs jours de sa vie».

À la seconde place du concours, Jonathan Offredi, créateur de Sxm macarons, avait proposé le projet de recevoir au sein de son entreprise des personnes porteuses de handicap afin de découvrir les bases du métier de pâtissier, chocolatier, glacier et confiseur.

La CCISM renouvelle son concours Handicap et Entreprise pour une seconde édition après un début «très timide», selon Marie Martin, responsable de projet à la CCISM. «Nous savons que faire intégrer le handicap prendra du temps, donc nous ne nous attendons pas à avoir dix candidatures cette année, mais nous espérons dans un premier temps doubler le nombre de participants au fur et à mesure des éditions», a-t-elle déclaré. «L'important, c'est que nos

actions s'inscrivent dans la durée». Jusqu'au 31 octobre, les entreprises et porteurs de projets de Saint-Martin peuvent s'inscrire au concours de manière gratuite. Ils devront proposer un projet d'inclusion au sein de l'entreprise ou inclure la dimension handicap. La remise de prix se déroulera le 24 novembre, lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées à laquelle la

CCISM participe pour la seconde fois. Ce concours est une «large façon d'intégrer le handicap. Cela peut passer par la manière dont on recrute ou l'équipement au sein d'une structure ou même par des actions de sensibilisation. On attend que les participants nous montrent comment ils voient l'inclusion du handicap dans la sphère professionnelle», a souligné Marie Martin. ■

L'équipe de la CCISM et de l'AGEFIPH avec les participants de la première édition. Photo © Juliette Leclercq



Outre-mer

Chaque semaine, nous faisons le tour de l'actualité des outre-mer et du monde.

Cette semaine, la Maison de santé va bientôt ouvrir à Saint-Barthélemy, l'armée est mobilisée à Mayotte, La Royal Navy saisit 1230kg de cocaïne dans les eaux caribéennes, la Coupe du monde de rugby et le séisme meurtrier au Maroc.



La Maison de santé va bientôt ouvrir ses portes

La Collectivité de Saint-Barthélemy a annoncé ce mercredi 13 septembre dans un communiqué l'ouverture «prochaine» de la Maison de santé. D'après le Journal de Saint-Barth, il s'agit d'un «nouvel espace de santé qui découle d'une volonté de la nouvelle majorité territoriale de proposer des solutions pour améliorer l'offre de soins». Toujours selon le journal, la date de mise à disposition pour les professionnels de santé et le public n'est pas encore arrêtée. «La Collectivité doit attendre la remise des clés des locaux dont les travaux sont désormais terminés. Cette démarche devrait se faire dans les prochains jours». Par ailleurs, des professionnels de santé seraient encore à trouver pour compléter l'occupation des locaux. «De fait, c'est un appel à candidatures que lance la Collectivité», peut-on lire sur le journal.



L'armée mobilisée pour distribuer de l'eau

Les militaires vont aider à l'approvisionnement d'eau à Mayotte. C'est l'annonce faite par Sébastien Lecornu, ministre des Armées, jeudi 14 septembre. Le détachement de la Légion étrangère à Mayotte et les Forces armées dans la zone sud de l'océan indien «vont débiter prochainement la distribution d'eau auprès des populations concernées».

En effet, la population de Mayotte fait face à une grande sécheresse. Il y a moins de deux semaines, le ministre délégué chargé des Outre-mer Philippe Vigier avait annoncé des mesures d'urgence pour pallier cette crise d'eau.



La Royal Navy saisit 1 230kg de cocaïne

Le Dauntless, navire de la Royal Navy, a permis de saisir 1 230 kg de cocaïne dont la valeur marchande avoisine les 175 millions de dollars, en déployant son hélicoptère, ses royal marine et une équipe de la garde côtière américaine «pour arrêter et fouiller le bateau des contrebandiers», ont communiqué les forces à bord. Dans une seconde opération dans la mer des Caraïbes, le navire a permis de «suivre un avion suspect volant du Venezuela et a alerté les forces terrestres qui ont saisi 550 kg supplémentaires de cocaïne». Cette dernière opération était conjointe avec les forces américaines.



Coupe du monde de rugby

La France a battu l'Uruguay ce jeudi 14 septembre avec un score de 27-12. Elle est pour le moment première de la poule A. Le match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby, vendredi 8 septembre avait tenu toutes ses promesses. La France s'était imposée 27-13 face aux All Blacks.

Prochains rendez-vous pour le XV de France, jeudi 21 septembre, à 15h, face à la Namibie puis le 6 octobre contre l'Italie.



Séisme au Maroc : au moins 3000 morts

Vendredi 8 septembre, à 23h11 heure locale, une secousse de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter s'est produite au sud du Maroc, près de la petite ville d'Oukaimden. La région s'est mise à trembler violemment, provoquant l'effondrement de nombreuses maisons et édifices. Jeudi 14 septembre, le bilan provisoire s'élevait à 3000 morts et des milliers de blessés. Ce drame a suscité nombreuses vagues d'émotion et de réaction à l'international.



PREMIERS COUPS DE PELLE

pour la future capitainerie d'Anse Marcel

Un nouveau bâtiment doit sortir de terre d'ici quatre mois pour abriter la future capitainerie de la marina d'Anse Marcel. Il s'agit de la dernière tranche d'un projet de réhabilitation à 2 millions d'euros. *Juliette Leclercq*

La marina d'Anse Marcel poursuit sa métamorphose. Ravagée par le cyclone Irma, il a fallu tout reconstruire. Depuis 2020, c'est le groupe Dream Yacht qui a racheté la société qui bénéficie de la délégation de service public pour gérer la marina jusqu'en 2037.

ACCUEILLIR LE PUBLIC

Avec une enveloppe totale de 2 millions d'euros, dont 40% de fonds Feder, les travaux avaient commencé par la reconstruction des quais. De nouveaux sanitaires ont également été installés. Le dernier morceau, et non des moindres, c'est la reconstruction de la capitainerie. «*Avant,*

elle était sur pilotis», rappelle Renaud Wack, directeur de la marina. «*Les fondations ont été fragilisées par Irma. En raison des risques cycloniques et sismiques, il a été décidé de la reconstruire sur la terre ferme*». Depuis début septembre, les engins de chantier sont arrivés sur place. Première étape, forer le sol pour y installer des pieux de 16m de profondeur.

«*L'objectif est d'avoir un lieu agréable pour l'accueil du public*», poursuit le directeur. «*Nous disposerons par exemple de plusieurs ordinateurs pour effectuer les clearances (formalités douanières), contre un seul actuellement*». Il faut dire que depuis Irma, la capitainerie est un peu à

l'étroit dans un préfabriqué. Le nouveau bâtiment disposera de deux étages. «*Les travaux sont prévus pour quatre mois*», précise Renaud Wack. En poste depuis 2015, il constate une belle reprise de l'activité. Trois personnes y sont employées, en plus de la personne en charge de la pompe à essence. En haute saison touristique, la centaine de places peut afficher complet. «*Nous avons développé l'activité d'escale et nous avons des charters à la journée*», analyse Renaud Wack. «*Il y a aussi le club de plongée et le loueur de jet-skis. Je pense qu'on peut dire qu'il y a une vraie vie sur cette marina, surtout en période touristique. Notre chiffre d'affaires est en progression*».



Les travaux devraient durer quatre mois.
Photo © Juliette Leclercq

En novembre 2022, Loïc Bonnet, président du groupe Dream Yacht, avait annoncé dans nos colonnes un projet d'aqualodges pour Anse Marcel, des petites maisons flottantes destinées à la location saisonnière. Le projet est suspendu pour l'heure, précise Loïc Bonnet. ■

KAREN
PATIN

Psychothérapeute
et psychanalyste



THERAPIE INDIVIDUELLE

•
THERAPIE CONJUGALE

•
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

•
ADDICTIONS

Diplômée Centre d'Ouverture Psychologique
et Sociale (COPES Paris 750014)
Responsable pédagogique Croix Rouge (IRFSSA 03)
ASE : soutien parentalité, agrément adoption.

HOPE ESTATE 06.47.95.06.08



BELLEVUE
0590 87 77 45
du lundi au vendredi 8h - 16h

TACKLING ASSURANCES

propose maintenant les assurances

Responsabilités civile PRO:

- esthéticiennes
- dentistes
- comptables...

et également
la RC Chasse

**N'hésitez
pas à nous
contacter**

Multi risque Habitation - Propriétaire non occupant
Multi risque commerçant - Responsabilité civile professionnelle
Décennale - Dommages ouvrages - Assurances véhicule
Assurance santé (mutuelle) - Garantie de prêts



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Louis Maccow.
Photo © Juliette Leclercq

PORTRAIT

Samedi, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Louis et Luz-Maria Maccow ouvriront les portes de leur entreprise familiale où ils produisent le guavaberry, cette boisson traditionnelle de Saint-Martin.

Rencontre au cœur de leur écrin de verdure à Colombier.

Propos recueillis
par Juliette Leclercq

Louis Maccow, et la tradition du guavaberry

Comment a démarré l'aventure ?

Comme dans beaucoup de familles, mes parents avaient l'habitude de préparer eux-mêmes le guavaberry, notamment pour Noël. La tradition veut que pendant les fêtes de fin d'année, tous les foyers offrent du guavaberry aux amis et voisins qui passent, notamment lors des sérénades de Noël. J'ai créé l'entreprise en 2004.

Comment se déroule la culture ?

Il faut dix ans à un arbre pour donner beaucoup de baies. Ce sont des arbres qui poussent facilement à Saint-Martin. Il leur faut beaucoup de soleil pour produire des baies ainsi que de la pluie. Normalement, la récolte se fait en octobre pendant un mois ou un mois et demi. Mais avec le changement climatique, la saison peut reculer jusqu'à fin décembre. Pour faire face à cela et assurer une production toute l'année, nous faisons des réserves de baies que nous congelons. J'ai déjà connu des années sans récolte. D'où l'importance d'avoir du stock. L'autre problème, c'est la plante corallita, une liane avec des fleurs roses. Elle pousse partout et peut tuer les arbres en grimpant dessus. Ses racines vont jusqu'à trois mètres de profondeur. Nous sommes obligés d'entretenir en permanence. Au moment de la récolte, il faut être très minutieux pour cueillir les baies à la main sans abîmer l'arbre. Nous travaillons aussi avec la ferme Golden Farm qui nous fournit des guavaberry.

Une fois récoltées, que deviennent les baies ?

Nous les mélangeons avec une préparation maison avec un peu de sucre pour la fermentation. Pour la recette traditionnelle, nous faisons macérer les baies pendant un an en remuant régulièrement pour faire ressortir les arômes et le goût. Nous avons également une gamme qui vieillit en fûts de chêne pendant deux ans. Ça donne des arômes plus souples. Ensuite, nous mettons en bouteille à la main. Nous n'utilisons aucune machine.

Comment évolue l'activité de votre entreprise ?

Nous produisons jusqu'à 600 litres par mois. Ça dépend de la demande. Forcément, les fêtes de fin d'année sont une période importante. Mais de plus en plus, les gens consomment du guavaberry toute l'année. On peut aussi en trouver dans de nombreux restaurants de l'île. Si beaucoup d'habitants en fabriquent eux-mêmes, nous sommes la seule entreprise à le faire.

En février, vous vous êtes rendus au Salon de l'agriculture à Paris.

Oui, c'était la première fois que Saint-Martin y avait un stand. C'était super. Personne ne connaissait le guavaberry. Beaucoup ont été surpris par son goût à la fois épicé et amer.

Vous faites partie des rares producteurs locaux de l'île.

Je pense que la concurrence est toujours une bonne chose. Ça pousse à faire mieux. Mais il y a un problème d'accès aux terrains pour les projets agricoles. Et puis, c'est un métier qui demande beaucoup de patience et de travail.

Samedi, vous proposez deux visites guidées. Est-ce une activité que vous organisez souvent ?

Nous accueillons presque tous les jours des touristes pour des visites. Ils viennent notamment des bateaux ou sont envoyés par les agences de voyages. Samedi, nous expliquerons la fabrication et nous proposerons une dégustation. ■

Infos pratiques

Visite gratuite,
samedi 16 septembre, à 9h et à 10h30.
Rendez-vous à l'espace socio-culturel
de Colombier
Inscriptions :
<https://forms.gle/ZgwcRpFr8nD6VHb86>



ELECTRICAL + PETROL = SMART HYBRID

Thanks to the Smart Hybrid Technology, Suzuki's Hybrid Vehicles are reliable and fuel efficient, while also being easy to drive on a daily basis.

RealAutoSXM  

Real
AUTO

HOPE ESTATE & GRAND CASE | T. +590 690 20 80 53 | CEL. +590 690 53 98 24
LONGWALL ROAD, #13 PHILIPSBURG | T. +1 721-542-2318

Six idées de sortie



■ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la Collectivité propose des visites guidées et gratuites de trois sites **samedi**. L'historien Christophe Henocq encadrera la visite du Fort Louis qui dure 1h30. Deux sessions sont proposées à 9h et 10h30. Rendez-vous sur le parking du fort. Guavaberry Colombier tradition ouvrira également ses portes. Louis Maccow animera deux visites à 9h et à 10h30. Rendez-vous à l'espace socio-culturel de Colombier. Samedi après-midi, place à une visite sur l'histoire de Marigot avec Stéphanie Gumbs. Le premier tour partira à 14h30 et le second à 16h. Départ sur le parking du Fort Louis.
Inscription : <https://forms.gle/ZgwcRpFr8nD6VHb86>

■ CLEAN-UP À MONT VERNON



À l'occasion de la Journée internationale du nettoyage, l'association Clean Saint-Martin organise une action **samedi**, de 8h30 à 11h30, sur la plage du Mont Vernon, entre le parking de l'Hôtel Mont Vernon et celui de l'ancien Booboo Jam. L'opération consistera à retirer les déchets qui se trouvent entre la mer et l'étang de Chevise, au niveau de l'ancienne aire de jeux.

■ DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTES



Le début de la saison des pluies est une période traditionnelle pour planter à Saint-Martin. L'association Les Fruits de mer propose une distribution gratuite «d'une grande variété de semis d'arbres indigènes et de plantes patrimoniales», **samedi**, de 9h à midi. Rendez-vous à l'Amuseum Naturalis, sur la route de Quartier d'Orléans. L'occasion également de visiter le musée en plein air, accessible tous les jours du lever au coucher du soleil.

■ FOIRE AUX LIVRES ROTARY

Le Rotary club organise une foire aux livres, **samedi**, de 9h à 13h, sur le front de mer à Marigot. «Plus de 1 000 livres pour enfants, des BD, des livres de poches ou encore des romans seront en vente à partir de 2€ pour financer les actions du club», indique le Rotary. Les années précédentes, cette action a permis de financer du matériel pour le service pédiatrique de l'hôpital.



■ ATELIER CUISINE

Le restaurant La Villa Hibiscus, à Mont Vernon, propose un atelier cuisine avec le chef Bastian Schenk, **samedi**, de 9h à 11h. Au programme : entrée, plat et dessert en moins de deux heures. Tarif : 90€. Contact : 0690 50 39 54.

■ TRIATHLON DE GRAND CASE

Une centaine de participants s'élanceront **dimanche**, à partir de 6h, pour une nouvelle édition du triathlon de Grand Case organisé par le club SXM Tri académie. Les participants débiteront avec la natation depuis Petite plage, avant de se lancer sur l'épreuve cycliste et pour finir, la course à pied. Plus d'infos sur la page Facebook «SXM Tri Académie».



le saviez-vous ?

Ce reptile est l'un des plus petits serpents du monde !

Le **Typhlops Brame (Indotyphlops braminus)** n'est pas originaire de Saint-Martin. Il est probablement arrivé avec la terre de plantes en pot. Ce petit reptile ressemble à un ver, mais c'est un serpent ! Il mesure généralement entre 5 et 16 cm de long. Cela en fait l'un des plus petits serpents de la planète ! Comme un ver, il est brillant, petit et s'enfouit dans le sol. Alors quelle est la différence ? De près, on voit que son corps est couvert de petites écailles. Ses écailles recouvrent même ses yeux, qui ne peuvent que ressentir la différence entre la lumière et l'obscurité. Il mange des œufs et des larves de fourmis et de termites, ainsi que des petits insectes. La nuit, il cherche de la nourriture. Le jour, il se cache dans le sol et sous les feuilles mortes. Si un prédateur le découvre, il peut s'enfouir très vite dans le sol pour s'échapper. Mais s'il est capturé ? Il n'a pas de venin et ne peut pas se défendre en mordant. Alors que peut-il faire ? Il peut décourager son prédateur avec une puanteur épouvantable ! Il a deux glandes spéciales près de sa queue qui produisent une substance à l'odeur dégoûtante. Il peut la dégager lorsqu'il est en danger. C'est de la défense avec l'odeur !

Visitez lesfruitsdemer.com pour en découvrir plus.
Jenn Yerkes



Typhlops Brame.
Photo © Mark Yokoyama



EEASM - Etablissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint Martin (978)
Lot 32- Immeuble Kaki - Hope Estate
97150 Saint Martin



RÉSULTAT DE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur

EEA de Saint-Martin, Joanna SUN, Lot 32- Immeuble Kaki Hope Estate, 97150 Saint Martin, FRANCE. Tel : +33 590870961. Fax : +33 590870961. E-mail : joanna.sun@eeasm.org. Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Eau

Description du marché

Objet du marché
Assistance à Maîtrise d'ouvrage et Assistance Technique pour le compte de l'Etablissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint-Martin

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
71300000

Lieu d'exécution, Saint-Martin présentiel ou distanciel

Code NUTS : FRY10

Caractéristiques principales

Type de marché
Services : Services d'entretien et de réparation

Type de procédure

Procédure adaptée

Informations sur l'attribution du marché

Valeur totale estimée (H.T.) : 87600 euros

Critères d'attribution retenus :

Aucun critère.

Attribution :

LOT N° 3 : infructueux

Intitulé : Assistance à Maître d'Ouvrage pour

l'acquisition et l'intégration de données SIG

LOT N° 1 : attribué

Intitulé : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la conduite de projet

Date d'attribution du marché : 30 août 2023

Nombre total d'offres reçues : 2

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

ICI 3E SARL, Impasse Azurea - Dampierre Appartement 5 Résidence les Jardin de Jade, 97190, LE GOSIER, FRANCE.

Informations sur le montant du marché

Montant (H.T.) : 79600 euros

Informations sur la sous-traitance

Pas de sous-traitance.

LOT N° 2 : attribué

Intitulé : Assistance technique pour le montage et le suivi de dossier de subvention

Date d'attribution du marché : 30 août 2023

Nombre total d'offres reçues : 1

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

BY INGE-CO, 665 LOTISSEMENTLUM AY II TERRE BASSE, 97150, SAINT-MARTIN, FRANCE.

Informations sur le montant du marché

Montant (H.T.) : 8000 euros

Informations sur la sous-traitance

Pas de sous-traitance.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE TERRE, 6 rue Victor Hugues, 97100 BASSE TERRE, FRANCE.

Date d'envoi du présent avis

11 septembre 2023

EEASM - Etablissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint Martin (978)
Lot 32- Immeuble Kaki - Hope Estate
97150 Saint Martin



AVIS RECTIFICATIF TRAVAUX

Section 1 : Références de l'avis initial

Annonce N° 23-118786

Mise en ligne sur <http://www.boamp.fr/index.php/avis/detail/23-118786> du 2023-08-25 au 23/09/2023

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : EEA de Saint-Martin

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 49160851900014

Code postal / Ville : 97150 Saint Martin

Groupement de commandes : non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : CREATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT QUARTIER D'ORLEANS - TRONCON 9

Classification CPV : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux relatifs à la création de réseau d'assainissement à Quartier d'Orléans dans les impasses Alexandre Adams et Grand Fond ainsi que le raccordement sous la RN7 de celles-ci (Quartier d'Orléans Tronçon 9)

Critères d'attribution du marché : Prix des prestations : 40 %

Valeur technique : 20 %

Délai : 40 %

Section 4 : Informations rectificatives

Renseignements : Durée du marché est de 3 mois (1 mois de préparation et 2 mois de travaux)

Date d'envoi du présent avis

11 septembre 2023

Collectivité de Saint Martin (978)

Hôtel de la Collectivité - Marigot

BP 374

97054 Saint Martin



AVIS DE MARCHÉ SERVICES

Pouvoir adjudicateur

Collectivité de Saint Martin (978)

Wendy KITTAVINY

97054 Saint Martin

Tel : +33 590875004. Fax : +33 590870393. E-mail : wendy.kittaviny@com-saint-martin.fr

Adresse internet :

Objet du marché

Assistance à maîtrise d'ouvrage technique et

administrative en vue de la réalisation des travaux d'élaboration du projet de territoire de la Collectivité Territoriale de Saint-Martin

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Date limite

Date de clôture : Jeudi 05 octobre 2023 - 12:00

Date d'envoi du présent avis

13 septembre 2023

Collectivité de Saint Martin (978)

Hôtel de la Collectivité - Marigot

BP 374

97054 Saint Martin



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Collectivité de Saint Martin (978)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21971127200019

Code postal / Ville : 97054 Saint Martin

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 23 02 036

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non com-

munément disponibles : non

Nom du contact : Wendy KITTAVINY - Tél : +33 0690519172 - Mail : wendy.kittaviny@com-saint-martin.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir RC

Capacité économique et financière : Voir RC

Capacités techniques et professionnelles : Voir RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 09 octobre 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux d'implantation de citernes de récupération d'eau de pluie dans les établissements scolaires de Saint-Martin

Classification CPV : 51810000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Implantation de citernes de récupération d'eau de pluie dans les établissements scolaires de Saint-Martin

Lieu principal d'exécution : saint martin

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée hors TVA : 1000000 euros

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot n°1 Gros oeuvre - Terrassement

Classification CPV : 45110000

Lieu d'exécution du lot : SAINT MARTIN

LOT :

Lot n°2 Fourniture et pose de citernes

Classification CPV : 51810000

Lieu d'exécution du lot : Saint martin

LOT :

Lot n°3 Habillage des citernes : Menuiserie Aluminium

Classification CPV : 14721000

Lieu d'exécution du lot : SAINT MARTIN

LOT :

Lot n°4 Panneaux de signalisation

Classification CPV : 45316000

Lieu d'exécution du lot : Saint Martin

Section 6 :

Informations complémentaires

Visite obligatoire : non

Date d'envoi du présent avis

13 septembre 2023

ORATIO Avocats

5 Rue Albert Londres - 44300 NANTES

ORATIO Avocats

5 Rue Albert Londres - 44300 NANTES

L'AGE réunie le 29/07/2022 de la société ALU DESIGN ; Forme : SAS ; Capital : 1 500 euros ; Siège : 16 Les Terrasses de Cul de Sac - 97150 SAINT MARTIN ; Immatriculation : 838 130 714 RCS BASSE-TERRE, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/07/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la société LD2H, société par actions simplifiée au capital de 1 250 000 euros, dont le siège social est situé 61 Avenue Robert Buron - 53 000 LAVAL, immatriculée au RCS de LAVAL sous le numéro 523 166 775, représentée par Monsieur Stéphane LE DUIN, lui-même président de la société LE DUIN FINANCES, présidente de la société LD2H, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 16 Les Terrasses de Cul de Sac - 97150 SAINT MARTIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASSE TERRE en annexe au RCS.

Pour avis.

L'AGO du 29/07/2022 de la société ALU DESIGN ; Forme : SAS en liquidation ; Capital : 1 500 euros ; Siège social et de liquidation : 16 Les Terrasses de Cul de Sac - 97150 SAINT MARTIN ; Immatriculation : 838 130 714 RCS BASSE-TERRE, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société LD2H, société par actions simplifiée au capital de 1 250 000 euros, dont le siège social est situé 61 Avenue Robert Buron - 53 000 LAVAL, immatriculée au RCS de LAVAL sous le numéro 523 166 775, représentée par Monsieur Stéphane LE DUIN, lui-même président de la société LE DUIN FINANCES, présidente de la société LD2H, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BASSE TERRE, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Rectificatif de l'annonce parue dans Le Pélican 4161 du 28 Juillet 2023, concernant la Société PARADIS 401 329 909 RCS BASSE TERRE, il y convient de lire et rajouter transfert du siège social à ST MARTIN (97150) 9 rue de la Liberté Marigot à compter du 1er Juillet 2023.

LA GERANCE

ELENA

Société par Actions Simplifiée

au capital de 1 000 €

Siège social : Lurin

97133 Saint-Barthélemy

Avis est donné de la constitution d'une Société représentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ELENA

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège Social : Lurin - 97133 Saint-Barthélemy

Objet Social :

La Société a pour objet à Saint-Barthélemy, et plus généralement, en France et à l'étranger, directement ou indirectement ;

- L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la construction, la propriété, la gestion, la transformation, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, l'achat en vue de la location ou de la revente de tous biens immobiliers ;

- La prise en location gérance de tous fonds, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens immobiliers, ou la cession de tous procédés et brevets concernant lesdites activités, la souscription ou achat de titres ou droits sociaux, par fusion ou autrement, de création, d'acquisition ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Présidente : La société KAIZEN INVESTISSEMENT, société par actions simplifiée, au capital de 1 553 641 euros, dont le siège social est sis Morne la loge - Résidence Marcel Gargar - 97110 Pointe à Pitre, immatriculée au RCS de Pointe-à-Pitre sous le numéro 878 440 064, représentée par Monsieur Joaquim GAD-DARKHAN, Immatriculation : au RCS de Basse-Terre.

Pour avis,

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : VAXA SARL.

Forme : SARL.

Capital social : 8000 euros.

Siège social : LES TERRES BASSES, 97150 SAINT MARTIN.

448178665 RCS de Basse Terre.

Aux termes de l'AGE en date du 1 juillet 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 juillet 2023,

de transférer le siège social à 29 rue Jean

Mermoz, 08090 Aiglemont.

Radiation du RCS de Basse Terre et

immatriculation au RCS de Sedan.

Centre Hospitalier Louis
Constant Fleming (978)
Concordia
97150 Saint Martin



AVIS D'ATTRIBUTION TRAVAUX DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES
Centre Hospitalier Louis Constant Fleming (978),
Concordia, 97150 Saint Martin, FRANCE. Tél. : +33
590522609. Courriel :
cellule.marches@chsaintmartin.fr. Code NUTS : FRY.
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <https://www.chsaintmartin.org>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Organisme de droit public
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Santé

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Travaux d'extension du Centre hospitalier Louis Constant Fleming de Saint-Martin
II.1.2) Code CPV principal
45000000
II.1.3) Type de marché
Travaux
II.1.4) Description succincte
Travaux d'extension du Centre hospitalier Louis Constant Fleming de Saint-Martin
II.1.6) Informations sur les lots
Division en lots : oui
II.1.7) Valeur totale du marché
5595856 euros
II.2) DESCRIPTION
LOT N° 1
II.2.1) Intitulé : VRD
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
VRD
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 2
II.2.1) Intitulé : Démolition/Gros oeuvre
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Démolition / Gros oeuvre
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 3
II.2.1) Intitulé : Charpente/Couverture/Bardage/Serrurerie
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Charpente/Couverture/Bardage/Serrurerie
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : oui
Description de ces options :
PSE 1 : Chapitre Bardage / Quantité supplémentaire de bardage en façade Est
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 4
II.2.1) Intitulé : Menuiseries extérieures
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Menuiseries extérieures
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 5
II.2.1) Intitulé : Cloisons / Faux plafonds / Menuiseries intérieures / Mobiliers
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Cloisons / Faux plafonds / Menuiseries intérieures / Mobiliers
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 6
II.2.1) Intitulé : Revêtement de sols / Bétons ciré / Peinture / Ravalements de façades
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Revêtement de sols / Bétons ciré / Peinture / Ravalements de façades
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 7
II.2.1) Intitulé : Courant fort / Courant faible / Système de sécurité incendie
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Courant fort / Courant faible / Système de sécurité incendie
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : oui
Description de ces options :
PSE 2 - Lot 7 CFO/Cfa - GTC
PSE 3 - Lot 7 CFO/Cfa - Système de gestion des files d'attente
PSE 4 - Lot 7 CFO/Cfa - Système d'affichage dynamique
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 8
II.2.1) Intitulé : Climatisation, Ventilation, Désenfumage / Plomberie sanitaires / Fluides médicaux

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Climatisation, Ventilation, Désenfumage / Plomberie sanitaires / Fluides médicaux
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 9
II.2.1) Intitulé : Ascenseurs
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Ascenseurs
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 10
II.2.1) Intitulé : Groupe électrogène
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
45000000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY
II.2.4) Description des prestations
Groupe électrogène
II.2.5) Critères d'attribution
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Construction d'un nouveau bâtiment Accueil, Admission, laboratoire, Consultations externes, administration (MAPCAJ) - FEDER PP0033291
II.2.14) Informations complémentaires
Section IV : Procédure
IV.1) DESCRIPTION
IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
IV.1.6) Enchère électronique
IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure
Référence de l'avis au JO : 2023/S068-202755 du 31 mars 2023
IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique
IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation
Le pouvoir adjudicateur n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis de préinformation ci-dessus
Section V : Attribution
LOT N°1 : Infructueux
Intitulé : VRD - Voirie et réseau Divers
V.1) Informations relatives à une non-attribution
Le marché/lot n'a pas été attribué
Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées
V.2) Attribution du marché
V.2.1) Date de conclusion du marché
V.2.2) Informations sur les offres
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
LOT N°2 : Attribué
Intitulé : Démolition / Gros oeuvre
V.1) Informations relatives à une non-attribution
V.2) Attribution du marché
04 septembre 2023
V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
CONRES SB, 65, rue de la Paix Gustavia Chez Fidem Dom, 97133, Saint-Barthélemy, FRANCE. Code NUTS : FRY.
Le titulaire est une PME : non
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
Estimation initiale du montant : non_reseigne
Valeur totale : 2541317 euros
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
LOT N°3 : Attribué
Intitulé : Charpente/Couverture/Bardage/Serrurerie
V.1) Informations relatives à une non-attribution
V.2) Attribution du marché
04 septembre 2023
V.2.2) Informations sur les offres
Nombre d'offres reçues : 4
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
CONRES SB, 65, rue de la Paix Gustavia Chez Fidem Dom, 97133, Saint-Barthélemy, FRANCE. Code NUTS : FRY.
Le titulaire est une PME : non
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
Estimation initiale du montant : non_reseigne
Valeur totale : 1497193 euros
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
LOT N°4 : Sans suite
Intitulé : Menuiseries extérieures
V.1) Informations relatives à une non-attribution
Le marché/lot n'a pas été attribué
Autres raisons (interruption de la procédure)
V.2) Attribution du marché
V.2.1) Date de conclusion du marché
V.2.2) Informations sur les offres
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
LOT N°5 : Attribué
Intitulé : Cloisons / Faux plafonds / Menuiseries intérieures / Mobiliers
V.1) Informations relatives à une non-attribution
V.2) Attribution du marché
04 septembre 2023
V.2.2) Informations sur les offres
Nombre d'offres reçues : 3
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
ISLAND SECOND OEUVRE, 12, Rue Anégada - Lot 22 Hope Estate II Grand-Case, 97150, Saint-Martin, FRANCE. Code NUTS : FRY.
Le titulaire est une PME : non
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
Estimation initiale du montant : non_reseigne
Valeur totale : 907015 euros
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
Le marché est susceptible d'être sous-traité
Valeur ou pourcentage du marché susceptible d'être sous-traitée :
Valeur hors TVA : 122988 euros
Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
LOT N°6 / Marché N°230034 : Attribué
Intitulé : Revêtement de sols / Bétons ciré / Peinture / Ravalements de façades
V.1) Informations relatives à une non-attribution
V.2) Attribution du marché
23 août 2023
V.2.2) Informations sur les offres
Nombre d'offres reçues : 3
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
ISLAND SECOND OEUVRE, 12, rue Anégada - Lot 22 Hope Estate II Grand-Case, 97150, Saint-Martin, FRANCE. Code NUTS : FRY.
Le titulaire est une PME : non
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
Estimation initiale du montant : non_reseigne
Valeur totale : 373032 euros
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
LOT N°7 : Sans suite
Intitulé : Courant fort / Courant faible / Système de sécurité incendie
V.1) Informations relatives à une non-attribution
Le marché/lot n'a pas été attribué
Autres raisons (interruption de la procédure)
V.2) Attribution du marché
V.2.1) Date de conclusion du marché
V.2.2) Informations sur les offres
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
SUITE EN PAGE 13

SUITE DE LA PAGE 12

LOT N°8 : Sans suite
Intitulé : Climatisation, Ventilation, Désenfumage / Plomberie sanitaires / Fluides médicaux
V.1) Informations relatives à une non-attribution
Le marché/lot n'a pas été attribué
Autres raisons (interruption de la procédure)
V.2) Attribution du marché
V.2.1) Date de conclusion du marché
V.2.2) Informations sur les offres
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
LOT N°9 : Attribué
Intitulé : Ascenseurs
V.1) Informations relatives à une non-attribution
V.2) Attribution du marché

04 septembre 2023
V.2.2) Informations sur les offres
Nombre d'offres reçues : 4
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
OTIS ANTILLES-GUYANE, Impasse André Ampère ZI Jarry, 97122, Baie-Mahault, FRANCE. Code NUTS : FRY.
Le titulaire est une PME : non
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
Estimation initiale du montant : non_renseigne
Valeur totale : 178550 euros
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
LOT N°10 / Marché N°230035 : Attribué
Intitulé : Groupe électrogène

V.1) Informations relatives à une non-attribution
V.2) Attribution du marché
23 août 2023
V.2.2) Informations sur les offres
Nombre d'offres reçues : 2
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
SAS SETIA, 56, Rue du Docteur Pitat BP 80, 97102, Basse-Terre, FRANCE. Code NUTS : FRY.
Le titulaire est une PME : non
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
Estimation initiale du montant : non_renseigne
Valeur totale : 98749 euros
V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI :

Renseignements complémentaires
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
Tribunal administratif de Basse-Terre Quartier d'Orléans Allée Maurice Micau, 97100 BASSE-TERRE FRANCE.
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation
VI.4.3) Introduction des recours
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
05 septembre 2023

ISLAND ESTATE

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : C/o FIDEM DOM – 65 rue de la Paix - Gustavia
97133 SAINT-BARTHELEMY
R.C.S Basse Terre 842 240 442

MASTERSKI PILOU

Société à responsabilité limitée
au capital de 800.000 euros
Siège social : 14, Rue Jeanne d'Arc - Gustavia
97133 Saint-Barthélemy
RCS Basse-Terre 480 131 531

OVERSEAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social situé Chez Fidem Dom, 65 rue de la paix, Gustavia 97133 SAINT BARTHELEMY
RCS BASSE TERRE

IMMATRICULATION

SCI LUNANGE Société civile immobilière
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : Lot 8 - Les Jardins de Bellevue
97150 SAINT MARTIN

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2023, il résulte que :
1°) Le siège social a été transféré à C/o FIDEM DOM – 65 rue de la Paix - Gustavia – 97133 Saint-Barthélemy à compter de ce jour.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
2°) Monsieur Jean-Pierre HENNEQUET demeurant Toiny – 97133 Saint-Barthélemy, a été nommé gérant ce jour, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Julia BARTHOD démissionnaire à compter de ce même jour,
En conséquence l'article 12 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de Basse-Terre
Pour avis,

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 10/08/2023, il résulte que :
Le capital a été augmenté de 792,377,55 euros, pour être porté à 800.000 euros, par incorporation de réserves. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
• Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 7.622.45 euros.
Il est divisé en 100 parts sociales de 76.22 euros chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées en totalité à l'associé unique, Monsieur Philippe BRUN
• Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 800.000 euros.
Il est divisé en 10.495 parts sociales de 76,22677 euros chacune, numérotées de 1 à 10.495, attribuées en totalité à l'associé unique, Monsieur Philippe BRUN.
L'associé unique déclare que les 10.495 parts sociales composant le capital social sont toutes libérées intégralement »
Mention sera faite au RCS : Basse-Terre.
Pour avis,

AVIS DE PUBLICATION

AUX TERMES D'UN ACTE SSP EN DATE DU 4 AOUT 2023, IL A ETE CONSTITUE UNE SOCIETE AYANT LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES :
DENOMINATION : OVERSEAS
FORME : Société par Actions Simplifiée
CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 EUR, divisés en 100 actions de 10,00 euros chacune, entièrement libérées
SIEGE SOCIAL : Chez FIDEM DOM, 65 rue de la paix, Gustavia
97 133 Saint Barthélemy
OBJET SOCIAL : L'activité de holding ; la gestion, l'administration, la définition de la stratégie des différentes filiales ; l'administration et l'acquisition des valeurs mobilières et immobilières ; toutes prises d'immobilisation ; toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social de ses filiales.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
PRESIDENT : Olivier KLEINHANS
Droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux Décisions Collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre de ses actions.
La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Sont libres et ne sont pas soumises au respect des dispositions relatives aux droits d'agrément les cessions d'actions qui ont lieu entre un associé de la Société et soit,
- une société Contrôlée par cet associé de la Société ;
- une société ou une personne physique Contrôlant cet associé de la Société ;
- une société qui est Contrôlée par la même société qui contrôle cet associé de la Société.
- une personne physique qui contrôle la Société actionnaire ;
"Contrôle" désigne la détention directe ou indirecte d'au moins 50% du capital et des droits de vote d'une société.
LA SOCIETE SERA IMMATRICULEE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE BASSE-TERRE.
POUR AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MARTIN du 01/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI LUNANGE
Siège social : Lot 8 – Les Jardins de Bellevue 97150 SAINT MARTIN
Objet social : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ainsi que la propriété et la gestion de tous biens meubles ; -l'acquisition, la prise à bail, la propriété et la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; - la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; - la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; -l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; -l'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garantie d'hypothèque ; -toutes les opérations destinées à la réalisation de l'objet social ; - et généralement, toutes les opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué ; -éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Thierry MACHEFERT demeurant 43 Boulevard Général de Gaulle 69600 OULLINS
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BASSE TERRE
Pour avis, le gérant

LE QUICKLY

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 euros
Siège social : Rue de la Paix - Gustavia - 97133 SAINT-BARTHELEMY
RCS BASSE-TERRE 389 851 650

Suite à la parution de l'annonce légale du 8 septembre 2023, il a été omis la mention suivante :
Mme Noémie, Elodie HERPSON, née le 31 juillet 2002 à Saint-Martin (97), de nationalité française a été nommée Présidente à compter du 2 août 2023 en remplacement de M. Patrick HAMON, né le 3 février 1963 à Montreuil (93), de nationalité française.
Pour Avis, la Présidence

MANIJO

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 1.000,00 euros
Siège Social situé Ld Grande Saline
97133 SAINT BARTHELEMY
RCS BASSE TERRE – SIREN 822 955 720

AVIS DE PUBLICATION

Suite à l'assemblée générale en date du 7 août 2023, la collectivité des actionnaires a décidé la modification de la date de clôture de l'exercice social de la société au 31 août de chaque année ;
L'exercice social en cours aura une durée de 8 mois, du 1er janvier 2023 au 31 août 2023.
POUR AVIS

Oratio avocats

5 rue Albert Londres - 44300 NANTES

L'AGE du 29/07/2022 de la société SCI GWEN HA DU, société civile ; capital : 1 500 € ; siège : 16 Terrasses de Cul de Sac - 97150 ST MARTIN ; siège de liquidation : 16 Terrasses de Cul de Sac - 97150 ST MARTIN ; 835 280 017 RCS BASSE-TERRE, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 29/07/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur la SAS LD2H, capital : 1 250 000 € ; siège : 61 Avenue Robert Buron - 53 000 LAVAL, 523 166 775 RCS LAVAL pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 16 Terrasses de Cul de Sac - 97150 ST MARTIN . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASSE-TERRE, en annexe au RCS.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 Aout 2023, le président de la société par actions simplifiée unipersonnelle X'TREM CARIBBEAN , monsieur DE JAHAM Mickael demeurant à L'Habitat du Ranch du Compté 97115 Sainte-Rose, a décidé de transférer le siège de ladite société au LOT LE HAMEAU DE RAMBAUD 97150 SAINT-MARTIN

Collectivité de Saint Martin (978)
Hôtel de la Collectivité - Marigot
BP 374
97054 Saint Martin



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Identifiant interne de la consultation : 23 02 037
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non
Nom du contact : Wendy KITTAVINY - Tél : +33 0690369874 - Mail : wkkittaviny@com-saint-martin.fr
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir RC

Capacité économique et financière : Voir RC
Capacités techniques et professionnelles : Voir RC
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Lundi 30 octobre 2023 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : non
Possibilité d'attribution sans négociation : oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Délégation de Service Public pour la Gestion de la fourrière automobile territoriale
Classification CPV : 50118110
Type de marché : Services
Description succincte du marché : La mise en place d'une fourrière automobile est attendue par

L'ensemble des acteurs concernés : La Préfecture, le Procureur de la République, la Gendarmerie, la Police Territoriale, le conseil local de prévention de la délinquance (CLSPD).
Lieu principal d'exécution : saint martin
Durée du marché (en mois) : 60
Valeur estimée hors TVA : 1000000 euros
La consultation comporte des tranches : non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non
Marché alloti : non
Section 6 :
Informations complémentaires
Visite obligatoire : non
Date d'envoi du présent avis
13 septembre 2023

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Collectivité de Saint Martin (978)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21971127200019
Code postal / Ville : 97054 Saint Martin
Groupement de commandes : non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>



A HAUNTING IN VENICE

Semaine :
06:50 PM 09:20 PM
Samedi, Dimanche :
01:55 PM 04:20 PM
06:50 PM 09:20 PM

THE NUN II

Semaine :
• w/ french subtitles :
06:00 PM 08:40 PM
07:05 PM 09:40 PM
Samedi, Dimanche :
• w/ french subtitles :
03:20 PM 06:00 PM
08:40 PM 09:30 PM
02:00 PM 04:30 PM
07:05 PM 09:40 PM



MY BIG FAT GREEK WEDDING 3

Semaine :
07:00 PM 09:20 PM
Samedi, Dimanche :
02:20 PM 04:40 PM
07:00 PM 09:20 PM

RETRIBUTION

Semaine :
09:30 PM
Samedi, Dimanche :
09:30 PM



TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES: MUTANT MAYHEM

Semaine :
06:25 PM 08:50 PM
Samedi, Dimanche :
04:00 PM 06:25 PM
08:50 PM

THE EQUALIZER 3

Semaine :
06:50 PM 09:30 PM
Samedi, Dimanche :
04:10 PM 06:50 PM
09:30 PM



THE MEG 2: THE TRENCH

Semaine :
• w/ french subtitles :
06:45 PM
Samedi, Dimanche :
• w/ french subtitles :
04:00 PM 06:45 PM

L'AVIS DE LA RÉDACTION



LÀ OÙ CHANTENT LES ÉCREVISSES

Abandonnée lorsqu'elle était petite fille, Kya a survécu seule dans les dangereux marais de Caroline du Nord. Pendant des années, les rumeurs concernant «la fille des marais» ont hanté la petite ville de Barkley Cove, isolant Kya du reste de la communauté. Un jour un jeune homme est retrouvé mort et toutes les suspicions se tournent vers la jeune fille qui est immédiatement arrêtée. Innocente ou coupable, survivra-t-elle avant tout aux préjugés des habitants ? Adapté du célèbre roman de Delia Owens, le film nous fait voyager dans la Caroline du Nord des années 1960, à la fois effrayante et sublime. Les paysages à couper le souffle feraient presque oublier la cruauté dont peut faire preuve l'être humain face à ce qu'il juge différent. Le scénario tient lui aussi toutes ses promesses pour un film à la fois émouvant et qui fait réfléchir. **Disponible sur Netflix.**

À L'AFFICHE

MYSTÈRE À VENISE

Alors que le monde se remet lentement de la Seconde Guerre mondiale, le maître détective belge Hercule Poirot prend sa retraite dans la ville lagunaire de Venise. Un jour, il accepte à contrecœur de participer à une séance dans un palais délabré et hanté.



NOUVEAUTÉS SUR LES PLATEFORMES



DÉVORÉ PAR LES FLAMMES

Mai 2017. Les restes calcinés de Pedro, un policier, sont retrouvés dans une voiture incendiée au réservoir de Foix, à Barcelone. La découverte éveille rapidement l'intérêt du public, surtout quand l'enquête commence à révéler un réseau de relations toxiques, de mensonges, de violence et de scandales sexuels impliquant Pedro et deux autres policiers : sa partenaire Rosa et l'ex-petit ami de cette dernière, Albert. **Disponible sur Netflix.**

SENTINELLE

François Sentinelle mène une double vie. Le jour, il est le flic le plus médiatique de l'île de la Réunion, connu pour ses méthodes musclées et ses chemises à fleurs, poursuivant les criminels à bord de son célèbre Defender jaune. Mais Sentinelle a aussi un autre métier : chanteur de charme.

Disponible sur Prime Video.



LITTÉRATURE : DE QUOI BOUQUINER



LA CONSOLATION DE L'ANGE, DE FRÉDÉRIC LENOIR

Après une tentative de suicide, Hugo, 20 ans, est réanimé et placé dans la même chambre d'hôpital que Blanche, une vieille dame au crépuscule de son existence. Entre ce jeune homme qui n'attend rien et cette femme qui mesure le prix de chaque instant, un dialogue se noue autour des grandes questions de la vie et de la mort, de Dieu, du destin et de la liberté, du bonheur, de l'amour... Ce qui aidera peut-être Hugo à trouver un sens à son existence. Surtout lorsque Blanche lui fera part de l'incroyable expérience qu'elle a vécue à l'âge de 17 ans et qui a transformé sa vie.

annonces légales

SEMSAMAR (978)

Immeuble du Port - BP 671 -
Marigot
97057 Saint-Martin Cedex

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEMSAMAR (978)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 33336111100029
Code postal / Ville : 97057 Saint-Martin Cedex

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE FOURNITURES

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Le marché qui sera conclu à la suite de la procédure engagée aura pour objet des prestations d'études techniques, fourniture et pose de la signalétique.

Lieu d'exécution : Saint-Martin
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 11 octobre 2023 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Etude technique, fourniture et pose de la signalétique pour la SEMSAMAR
Classification CPV : 45316200
Type de marché : Fournitures
Description succincte du marché : Le marché qui sera conclu à la suite de la

procédure engagée aura pour objet des prestations d'études techniques, fourniture et pose de la signalétique.

Lieu d'exécution : Saint-Martin
Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer ce marché pour les raisons suivantes :

L'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.
Lieu principal d'exécution : Quartier d'Orléans - Saint-Martin
Durée du marché (en mois) : 2
Valeur estimée hors TVA : 90000 euros
La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloué : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui
Détails sur la visite : Visite virtuelle via un lien one drive
Date d'envoi du présent avis
12 septembre 2023

JACQUES ZOLTY
SARL au capital de 100 000 euros
Siège social : Villa Angelina - Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy
RCS BASSE TERRE : 827 688 060

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 juillet 2023, il a été décidé du non-renouvellement des mandats de la société EXPERTYS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Anne THIERRY, Commissaire aux comptes suppléant, à compter de ce même jour.
Mention sera faite au RCS de Basse-Terre.
Pour avis,

MENUISERIE ALUMINIUM DES CARAIBES
Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 8 rue Torn Tree - Grand-Case Lotissement Green Valley 97150 ST MARTIN
912 623 535 RCS BASSE TERRE

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 8 Rue Torn Tree - Grand Case - Lotissement Green Valley - 97150 ST MARTIN à Impasse Charles Hunt, Bâtiment B, Cul de Sac - 97150 ST MARTIN à compter du 1er octobre 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour Avis, Le Président

Oratio avocats
5 rue Albert Londres - 44300 NANTES
SCI GWEN HA DU

Société civile en liquidation au capital de 1 500 euros
Siège social : 16 Terrasses de Cul de Sac - 97150 ST MARTIN
Siège de liquidation : 16 Terrasses de Cul de Sac 97150 ST MARTIN - 835 280 017 RCS BASSE-TERRE

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 29/07/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société LD2H, SAS au capital de 1 250 000 €, siège : 61 Avenue Robert Buron - 53 000 LAVAL, 523 166 775 RCS LAVAL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BASSE-TERRE, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

TOM FOOD
SARL au capital de 5 241,01 euros
Siège social: Rue Auguste Nyman - Gustavia 97133 SAINT-BARTHELEMY
R.C.S Basse-Terre : 329 177 398

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 septembre 2023, il a été décidé de la nomination de co-gérants pour une durée illimitée, à savoir :
1. Madame Laetitia MAGRAS, demeurant à Public - 97133 Saint-Barthélemy
2. Monsieur Robert-Louis MAGRAS demeurant à Public - 97133 Saint-Barthélemy

En remplacement de Madame Marie-Marcelle LEDEE, gérante démissionnaire à cette même date.
En conséquence, l'article 3.1.1 des statuts a été modifié.
Mention sera faite au R.C.S. de Basse Terre.
Pour avis, la gérance



Pharmacie de garde :

Horaires des dimanches & jours fériés de 10h à 12h et de 17h à 18h

- du 9 au 16 Septembre :
SUN PHARMACIE - 0590 87 51 68
- du 16 au 23 Septembre :
CENTRALE - 0590 51 09 37



Médecin de garde :

0590 87 51 58

Les ponts

SANDY GROUND

Trafic Entrant / Sortant :
8h30 / 17h

SIMPSON BAY

Trafic Entrant :
09h30 / 11h30 / 15h / 17h

Trafic Sortant :

08h30 / 10h30 / 16h
CAUSEWAY BRIDGE

Trafic Entrant / Sortant

8h / 10h / 15h30



Veillez suivre les messages de la compagnie :
voy12.com / FB : VOYAGER St Barth

Départs de St Barth Départs de St Martin

Vendredi	7h25 & 10h15 & 17h30	8h50 & 16h00 & 18h55
Samedi	7h25 & 10h15 & 17h30	8h50 & 16h00 & 18h55
Dimanche	7h25 & 10h15 & 17h30	8h50 & 16h00 & 18h55
Lundi	7h00 & 10h15 & 17h30	8h20 & 16h00 & 18h55
Mardi	7h25 & 10h15 & 17h30	8h50 & 16h00 & 18h55



Édité par
SARL le Pélican Messenger
Direction Administration - Publicité
2/3/4 Centre d'Affaires Llobregat
Concordia - 97150 Saint-Martin
Téléphone : 05 90 52 21 45
accueil.lepelican@gmail.com
www.lepelican-journal.com

Gérante et directrice de publication :

Florence Gurrieri

Rédacteur en chef :

Karim Rosaz

Rédaction :

Juliette Leclercq

Laura Bouaricha, Diane Pezeron-Dubois

Annonces légales : Nina Caro

Conception, Mise en page :

Guilhem Fournier

Dépôt légal à chaque parution

ISSN : 1767 5219

Imprimeur : The Daily Herald

Philipsburg, Sint Maarten

Tirage : 1 000 exemplaires

n° de CPPAP : 0426 C 84869

Toute reproduction ou utilisation des textes, images, annonces ou publicités publiés dans Le Pélican est interdite sans notre autorisation écrite.

votre horoscope



BÉLIER 21 mars - 19 avril

Cette journée s'annonce riche en émotions, spécialement pour les natifs du deuxième décan. Ils bénéficient en effet de la position très particulière de Vénus qui s'apprête à sortir de la maison IV.



TAUREAU 20 avril - 20 mai

Les bons comptes... Et ça marche aussi pour le sommeil ! C'est d'autant plus le cas que vous êtes aujourd'hui sous l'influence négative de la Lune, astre à l'origine de la plupart des troubles du sommeil.



GÉMEAUX 21 mai - 21 juin

Dans le secteur des sentiments, les influx planétaires sont bénéfiques aux natifs du signe. Placé dans l'orbite de Vénus, vous faites preuve d'une grande sensibilité à l'égard de votre conjoint.



CANCER 22 juin - 22 juillet

Arrêtez de vouloir lutter contre les défauts de votre conjoint, cela ne vous mènera nulle part et ne fera que vous contrarier un peu plus ! Vous pourriez d'ailleurs vous-même faire preuve de quelques maladresses.



LION 23 juillet - 22 août

Si vous êtes en couple, vous aurez envie d'avancer un peu plus vite que prévu. Votre conjoint traîne la patte. Ne vous braquez pas, il arrive que l'on ne soit pas sur la même longueur d'onde.



VIERGE 23 août - 22 septembre

Plongés ainsi dans l'empreinte de Saturne, les natifs en couple pourraient voir leur quotidien assombri par quelques disputes sans conséquence. Vous restez cependant un duo plein d'entrain.



BALANCE 23 sept. - 23 octobre

Sous l'influence protectrice de la lune, vous peinez à quitter le nid. A en juger par les sarcasmes de vos amis et conjoint, il semblerait que vous ayez du mal à couper le cordon.



SCORPION 24 octobre - 22 nov.

Quand Uranus rétrograde, les natifs de votre signe se montrent particulièrement angoissés. Peurs de l'avenir, doutes, questions sans réponse, vous vous rongez le frein en permanence.



SAGITTAIRE 23 nov. - 21 déc.

Les temps sont durs au sein de votre couple. Les tensions s'accumulent. Saturne y est pour quelque chose. Ne vous inquiétez pas, vous réussirez à surmonter cette nouvelle épreuve main dans la main.



CAPRICORNE 22 déc. - 19 janv.

Les célibataires devront lutter contre la pression sociale, mais se feront davantage confiance et accepteront enfin leur statut. En couple, vous pourriez prendre une décision importante pour l'avenir.



VERSEAU 20 janvier - 18 février

Une rentrée d'argent inattendue vous ouvre des perspectives auxquelles vous aviez presque renoncé. Investissement immobilier ? Voyage autour du monde ? Vous allez bénéficier d'un tremplin.



POISSONS 19 février - 20 mars

Votre patience risque d'être mise à rude épreuve, sous l'influence de la lune. Quelques conflits passagers pourraient survenir. Veillez à mettre les petits plats dans les grands et restez maître de vos émotions !



CADISmarket
La Proximité au Meilleur Prix!

Les PROMOS DE LA Semaine

DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2023

BAIE ORIENTALE | BAIENETTLÉ | MARIGOT
SANDYGROUND | CADISMARKET.COM



2 € 25
~~3 € 20~~

ANCHOIS ENTIERS
100G CONNETTABLE
22,5€ LE KILO



1 € 85
~~2 € 60~~

FOND DE VOLAILLE
110G BELLE FRANCE
16,8€ LE KILO

2 € 55
~~3 € 65~~

CHOCOLATS RIZ
CROUSTILLANT
2X100G MILKA
12,7€ LE KILO



1 € 60
~~2 € 25~~

SOUPE A L'OIGNON
84G KNORR
14,9€ LE KILO

3 € 00
~~4 € 25~~

PETITS POIS AUX OIGNONS FONDANTS
530G D'AUCY
5,6€ LE KILO



2 € 65
~~3 € 75~~

TRIO DE POIVRONS GRILLES
190G SACLA
13,9€ LE KILO



APRÈS-RASAGE GRAND LARGE
120ML MENNEN
37,9€ LE LITRE

4 € 55
~~6 € 45~~

LA POALEE PARISIENNE
290G D'AUCY
5,5€ LE KILO

1 € 60
~~2 € 30~~



1 € 75
~~2 € 50~~

MAIS DOUX
3X150G BELLE FRANCE
3,8€ LE KILO



Vos courses à domicile : cadismarket.com

info@cadismarket.com

Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours et dans la limite des stocks disponibles.

Envie d'une petite escapade...

Pour un séjour mémorable sur l'île, pensez à l'Hôtel Secret Saint-Martin



Formule all-inclusive

NOS AVANTAGES

- Divertissements permanents
- Repas illimité
- Room service
- Service Piscine et Plage
- Plusieurs restaurants et bars
- Wifi
- Spa et Salle de Sport

Réservations :
info.sesxm@secretresorts.com
+590 590 77 64 40

Plage de L'anse Marcel, Saint-Martin

TARIF SPÉCIAL POUR LES RÉSIDENTS

A partir de \$179
par personne / nuit
en chambre double

Offre valable jusqu'au
30 septembre 2023

